



La Ville de La Teste de Buch Bassin d'Arcachon Région Nouvelle Aquitaine

Recrute son/sa Référént(e) Qualité de Vie au Travail H/F

*Cadres d'emplois des ingénieurs et techniciens territoriaux
Catégorie A ou B*

La Teste de Buch est une commune touristique de 26 000 habitants, surclassée 40 à 80 000 habitants, ayant un effectif de 650 agents. C'est la ville la plus importante et le principal pôle économique du Bassin d'Arcachon. Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS). La Teste de Buch c'est 26 000 hectares, un patrimoine naturel exceptionnel avec sa Dune du Pilat, son banc d'Arguin, sa célèbre île aux oiseaux et ses cabanes tchanquées, mais aussi 25 km de plages océanes, et le lac de Cazaux, et ses 3650 hectares de forêt usagère entre autres.

Mais la Teste de Buch c'est aussi une nouvelle municipalité dynamique, qui souhaite donner un nouvel élan à sa commune, pour satisfaire ses administrés mais aussi assurer à ses agents une véritable Qualité de Vie au travail.

Aussi, dans le cadre d'une réorganisation des services, un poste de Référént QVT est créé.

Dans l'organigramme :

- ❖ Direction Générale des Services
 - Direction Générale Adjointe « Ressources »
 - Direction des Ressources Humaines
 - ◆ Service Développement du Personnel et Qualité de Vie au Travail
 - Service de Prévention Interne

Le lieu de Travail :

Hôtel de Ville – Esplanade Edmond Doré - BP 50105 – 33164 LA TESTE DE BUCH CEDEX

Vos missions :

- Mise en œuvre des plans d'action des Lignes Directrices de Gestion en matière de QVT et Prévention
- Accompagnement de la mission RPS : une étude RPS (diagnostic, plan d'action) va débiter au sein de la collectivité. Vous en serez le chef de projet avec le cabinet choisi.
- Médiation RH : votre rôle sera de favoriser la reprise d'un dialogue avec les agents et leur direction afin qu'elles puissent identifier et mettre en œuvre des solutions et retrouver une relation professionnelle apaisée et efficace.
- Coordination des partenaires QVT : vous aurez en charge la coordination des autres acteurs de la QVT au sein de la collectivité (médecin de prévention, assistante sociale, psychologue, prévention et DRH)
- Gestion et suivi des marchés extincteurs, défibrillateurs, et oxygène.
- Animation de la politique de prévention en lien avec les addictions : vous aurez pour mission de mettre en place un règlement sur la consommation d'alcool et autres dépendances.
- Référént laïcité : vous serez à la disposition de tout agent.
- Accompagnement du référent mobilité sur les dossiers de mobilités subies.
- Etre force de proposition auprès de la DRH

Votre profil :

- Titulaire de la Fonction publique territoriale ou d'un diplôme lié au secteur d'activité (formation universitaire BAC+2 minimum),
- Expérience de 3 ans minimum exigée sur un poste similaire,
- Connaissance des réglementations en matière de santé et sécurité au travail, et des notions de Qualité de Vie au Travail et Prévention
- Grandes qualités relationnelles et sens de l'écoute,
- Faire preuve de discrétion,

- Qualités rédactionnelles, capacité d'analyse et de synthèse,
- Connaissance des outils bureautiques et informatiques (Excel, Word, Powerpoint, messagerie collaborative)
- Savoir rendre compte à sa hiérarchie,
- Savoir travailler en équipe et faire preuve de pédagogie,
- Etre autonome, organisé et faire preuve de rigueur,
- Savoir maintenir ses connaissances et contribuer à la veille réglementaire et technique,
- Etre titulaire du permis B (déplacements sur le territoire de la commune).

Les conditions de rémunération et avantages principaux :

- Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année (sous conditions),
- Action sociale + Chèques vacances
- Participation de l'employeur aux cotisations de mutuelle santé et de prévoyance labellisées,

Comment postuler :

Envoyez vos CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur le Maire avant le 04 avril 2021

- Par courrier :
Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – BP 50105 – 33164 LA TESTE DE BUCH Cedex
- Par mail :
drh@latestedebuch.fr

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

Cette annonce respecte la procédure de recrutement définie par le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels.